



TERRITOIRES ■ ENVIRONNEMENT

La Rochelle vise un territoire zéro carbone

DÉCRYPTAGE. Ce territoire entend diviser par deux son empreinte carbone, dès 2030, pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. Un objectif pour lequel l'agglomération s'est dotée d'un agrégateur carbone territorial, un nouvel outil innovant.



D'ici une dizaine d'années, l'agglomération rochelaise (17) se prépare à devenir le premier territoire urbain littoral zéro carbone. Première étape de cette transition, la mise en place, en février dernier, d'un consortium associant la Communauté d'agglomération et la ville de La Rochelle, l'association Atlantech, l'Université de La Rochelle et le Port Atlantique. Ces partenaires proposent un programme coopératif dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'investissements d'avenir avec le déploiement d'un outil inédit, l'agrégateur carbone territorial, qui s'inscrit

en droite ligne de la création récente du label Bas Carbone. « *C'est un dispositif que nous avons imaginé, destiné à développer des projets permettant de réduire les gaz à effet de serre (GES) ou améliorer la séquestration de carbone* », explique Anne Rostaing, cheffe de projet énergie chez Atlantech. Le principe de cet agrégateur : créer un outil coopératif permettant l'émission et la vente de crédits carbone à l'échelle territoriale, et donc réunir porteurs de projets de réduction des émissions de GES et acheteurs de crédits carbone pour agir efficacement. Tout le monde est concerné, les entreprises comme les collectivités, les associations ou même les citoyens. « *Pour être efficace, l'agrégateur carbone territorial devra être en mesure d'accompagner*

les grands comme les petits projets du territoire. Il faudra également travailler sur les comportements pour parvenir au zéro carbone », prévient la cheffe de projet.

Une société coopérative d'intérêt collectif est en cours de création pour assurer le pilotage de ce dispositif, dont le fonctionnement viendra s'adosser à la première plate-forme territoriale de data, solution numérique de collecte, de traitement et de pilotage des données du territoire. L'objectif étant de favoriser le partage entre les données publiques et les données privées, de manière à les mutualiser et permettre ainsi la création de nouveaux services. « *Tout le territoire est partie prenante du projet. C'est un élément clé* », note Anne Rostaing.

À RETENIR

18 %
 C'est la part d'énergies renouvelables que l'agglomération de La Rochelle intègre dans ses consommations en 2018.
 Source : Communauté d'agglomération de La Rochelle

■ Blandine Klaas ■



« LA ROCHELLE VEUT MONTRER LA VOIE »

Concrètement, tout ce que nous mettrons en place dans l'agglomération de La Rochelle sera répliquable dans les autres territoires. Des méthodes vont émerger, nous regarderons quels sont les projets qui fonctionnent et ceux qui ne marchent pas. Tous les outils que nous allons développer, y compris l'infrastructure numérique, pourront être utilisés par les autres collectivités ou communautés qui souhaitent s'emparer du sujet. Nous voulons imaginer que demain, tous les territoires, en fonction de leur écosystème, aient la capacité d'avoir leur propre coopérative locale du carbone. »

ANNE ROSTAING

Cheffe de projet énergie Atlantech.



► 1 mai 2019

